



Ateliers de communication – LSQ

CIUSSS-CRDP Raymond-Dewar

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES INFORMATIONS À LIRE ATTENTIVEMENT

- **SILENCE... ON SIGNE**

Il est nécessaire pour un meilleur enseignement de la LSQ de communiquer uniquement en signe durant les cours. Également, par respect de l'enseignant, nous comptons sur votre collaboration pour favoriser, à distance, un climat propice à l'apprentissage de la LSQ.

MERCI DE NE PAS UTILISER VOTRE TÉLÉPHONE CELLULAIRE EN CLASSE.

- **ANNULATION DE COURS PAR L'IRD**

L'Institut se réserve le droit d'annuler un cours s'il n'y a pas suffisamment d'étudiants inscrits pour former un groupe. Un remboursement total des frais d'inscription est remis à l'étudiant.

- **ANNULATION PAR L'ÉTUDIANT**

Une demande d'annulation doit être acheminée obligatoirement par écrit avant le 3e cours. Des frais administratifs de 40\$ sont déduits du remboursement.

- **ABSENCE/OBSERVATEUR**

Les étudiants qui s'absentent ne peuvent pas reprendre le cours manqué avec un autre groupe. Nous vous encourageons à participer activement aux cours et à faire preuve d'assiduité. Il est strictement défendu d'assister à un cours comme observateur. Seules les personnes inscrites ou autorisées sont acceptées à distance via Zoom.



- **ABSENCE À UN EXAMEN**

Il est possible de reprendre un examen en cas d'absence sous des motifs valables; motifs de circonstances graves (maladie, décès, accident). Des frais s'appliquent pour tous autres motifs de reprise d'examen. Vous devrez envoyer votre demande de reprise d'examen par courriel avec les preuves justificatives de votre absence à courslsq.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca. Après l'approbation de la direction du programme Sourds, vous obtiendrez un rendez-vous pour la reprise de l'examen. Il sera de votre responsabilité d'être disponible à la période déterminée par l'enseignant.

- **CHANGEMENT DE GROUPE**

L'élève déjà inscrit peut faire une demande de changement d'horaire une semaine avant le début des cours. Il est interdit de vous joindre à un groupe autre que celui qui vous a été assigné pour la session.

- **REÇU D'IMPÔT / ATTESTATION – DOCUMENTS REQUIS/PERDUS**



À la fin de chaque session, un reçu au montant de l'inscription est émis et envoyé avec l'attestation par la poste à l'étudiant. Ce reçu peut être annexé à votre déclaration d'impôt. Pour la préparation d'une lettre d'attestation d'inscription, pour obtenir un reçu d'impôt déjà émis ou une attestation déjà émise, etc., des frais de 20\$ par document sont exigés.

- **DOCUMENT SUGGÉRÉ (facultatif)**

Le Dictionnaire RESO pour l'aide à l'apprentissage est vendu au service d'accueil à 50\$. Vous pouvez passer une commande à l'adresse courriel ci-dessous et prévoir 4\$ de frais d'envoi. Paiement par Visa et Mastercard. Les chèques personnels ne sont pas acceptés. ****Aucun remboursement****

- **COURS LSQ AU QUÉBEC**

Des informations pertinentes sont disponibles sur le site Internet www.sourdef.net.



Vous trouverez également le code QR, le lexique du cours en ligne dans le guide de l'étudiant.

Vous pouvez également télécharger l'application pour cellulaire : APPLSQ

- **INFORMATIONS SUR LES COURS SUBSÉQUENTS**

Pour connaître la période d'inscription et le début des cours :



courslsq.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Sessions régulières, automne et hiver :

LSQ 1-2-3-4 ou 5

45 heures /15 semaines/1 cours de 3 heures par semaine.

*****ATTENTION*****

Aucun cours LSQ intensif ne sera offert.

- **COURS À DISTANCE – ZOOM (soir 18h00 – 21h00)**

Nous demandons aux personnes qui s'inscrivent exceptionnellement sur la plateforme Zoom d'avoir un ordinateur portable ou un PC avec caméra numérique pour pouvoir y participer.

Les cellulaires et tablettes ne peuvent être utilisés car il y a trop de limites fonctionnelles pour l'apprentissage. (Système d'exploitation récent – Internet haute vitesse de préférence).



- **PRÉSENTIEL :**

Les cours en présentiel se trouvent au CRDP-RD, 2222 Laurier Est, Montréal, H2H 1C4 au local 016.1 (sous-sol).

Bonne session !